

Questions orales

Le premier ministre du Canada voudra-t-il s'intéresser au cas des fonctionnaires qui sont congédiés à cause de leurs opinions? Accepte-t-il de déposer à la Chambre les règles précises qui régiront dorénavant les droits qu'ont les fonctionnaires d'exprimer, à titre privé, des idées sur des questions sans rapport avec leurs attributions officielles de serviteurs de l'État?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je rappellerai au très honorable chef de l'opposition que ces règles existent déjà et qu'elles sont bien connues, notamment la règle qui permet aux fonctionnaires, en période électorale, de se départir de leur rôle officiel afin d'épouser des idées contraires à celles du gouvernement et même, de se porter candidats d'un parti de l'opposition. Toutefois, en dehors des élections, je ne connais aucune règle qui permette à des fonctionnaires, surtout s'ils occupent un poste élevé d'adopter des positions qui soient contraires à celles de leur gouvernement.

Une voix: Et la liberté d'expression, alors?

* * *

L'INDUSTRIE**LES DOMMAGES CAUSÉS À L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE PAR LES PRODUITS IMPORTÉS**

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. En réponse à une question que lui posait le député de Yorkton-Melville vendredi dernier, le ministre a dit en quelque sorte que d'après les conclusions du Tribunal anti-dumping notre industrie de la chaussure n'était pas durement touchée par les produits importés de pays étrangers. Cette position entre en contradiction flagrante avec celle de l'industrie canadienne de la chaussure qui a déclaré publiquement qu'en fait la politique du gouvernement porte le coup de grâce à l'industrie, et qu'elle a déjà contribué directement à la perte de quelque 6,400 emplois. Comment le ministre peut-il prétendre qu'en haussant les quotas de certaines chaussures importées, alors qu'il n'en impose pas à d'autres, il ne nuit pas à notre industrie canadienne de la chaussure déjà languissante?

• (1450)

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, sauf erreur, j'ai dit la semaine dernière que la politique annoncée par le gouvernement pour l'industrie de la chaussure concordait avec les conclusions du Tribunal anti-dumping, soit que notre industrie pouvait faire face à la concurrence des pays développés, y compris celle des pays au commerce d'État d'où nous viennent la plupart des chaussures de cuir. C'est donc pourquoi le gouvernement a supprimé le contingentement des chaussures de cuir. Par contre, celui des chaussures de matières autres que le cuir sera maintenu et même aux chaussures qui n'étaient pas visées avant. En outre, nous avons créé un fonds de 17 millions de dollars pour aider notre industrie à

se restructurer et à se moderniser. Bien sûr, l'avenir de cette industrie nous préoccupe, et nous prenons donc les initiatives voulues pour servir au mieux les intérêts de l'industrie et de ses travailleurs.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES AUDIENCES TENUES AU SUJET DU PRÉTENDU DUMPING DE BOIS D'ŒUVRE CANADIEN SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN**

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui voudra peut-être demander au ministre d'État (Commerce international) d'y répondre. Dans le cadre de l'enquête que mène la Commission du commerce international des États-Unis sur de prétendues activités de dumping auxquelles se livreraient des exportateurs canadiens de bois, de nouveaux incidents jugés alarmants constituent une menace sérieuse et croissante pour notre principal secteur d'exportation.

Deux géants de l'industrie forestière américaine, l'International Pulp and Paper et la Louisiana Pacific ont joint les rangs des politiciens de la côte ouest et des entreprises indépendantes qui vont se liguer contre nous aux audiences de la Commission sur le commerce international qui doivent se tenir dans une semaine demain à Portland, en Oregon. Le ministre a-t-il l'intention d'intervenir directement à ces audiences au nom du gouvernement ou de faire des instances directes à Washington, compte tenu de la dégradation de la situation?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, nous avons déjà présenté des instances à Washington à ce sujet. Nous avons aussi fait des démarches auprès des gouvernements de certains États de la côte ouest. J'ai moi-même visité l'État de Washington parce que sur la côte ouest du Canada et des États-Unis l'industrie forestière se trouve aux prises avec de graves problèmes et nous ne pensons pas que le recours à des mesures protectionnistes soit dans les meilleurs intérêts de l'industrie forestière en Amérique du Nord, que ce soit au Canada ou aux États-Unis.

M. Kristiansen: Madame le Président, je sais que c'est l'opinion qui avait cours, mais les règles du jeu ont été changées par l'intervention de deux géants américains du commerce international du bois. Tout peut arriver maintenant.

Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre chargé du Service canadien des forêts. Le ministre expliquera-t-il brièvement à ses collègues du ministère des Affaires extérieures l'effet que pourraient avoir sur l'industrie canadienne du bois d'œuvre les tarifs qui pourraient être imposés par suite des audiences qui se tiendront la semaine prochaine à Portland, Oregon, et la perte possible des exportations de bois d'œuvre canadien ou d'une proportion appréciable de ces exportations dont profiteront les États-Unis si une décision aussi malencontreuse était prise, ce que nous ne souhaitons pas.